

**DEMANDES D'ADMISSION EN NON-VALEUR  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 AVRIL 2021**

"L'admission en non-valeur peut être demandée par le comptable dès que la créance lui paraît irrécouvrable, l'irrécouvrabilité pouvant trouver son origine dans la situation du débiteur (insolvabilité, disparition...), dans le refus de l'ordonnateur d'autoriser les poursuites ou encore dans l'échec du recouvrement amiable (créance inférieure aux seuils des poursuites). L'admission en non-valeur ne modifie pas les droits de l'organisme vis-à-vis de son débiteur et ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur reviendrait à meilleure fortune.

L'admission en non-valeur est une mesure d'ordre budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable, les créances irrécouvrables. "

Article R719-89 du code de l'Éducation :

"Les admissions en non-valeur des créances de l'établissement sont décidées par le président de l'établissement sur proposition du conseil d'administration, après avis de l'agent comptable."

Exercice	Numéro de pièce ou facture	Montant initial	RESTE A RECOUVRER	NATURE DE LA CREANCE	MOTIF ANV	ACTIONS ENTREPRISES ET COMMENTAIRES
2019	210029185	792,00 €	792,00 €	LOCATION salle escalade 2018/19	dissolution de l'association	Mail reçu par le Président de l'association avec document de la préfecture joint : impossibilité d'honorer la facture car problèmes financiers qui engendrent une fermeture et <b>dissolution de l'association au 07/10/2019, date de la déclaration en préfecture ( facture date du 23/05/19)</b> . Recherche coordonnées bancaires FICOBA à la DGFiP de Nemours : infructueux.
2018	210028043	188,00 €	188,00 €	FC- LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION	Saisies infructueuses	3 SATD employeurs + 2 SATD banques : <b>infructueux</b> - dernier courrier 28/02/2020 LRAR NPAI
2014	300038846	88,35 €	88,35 €	TROP PERCU SALAIRE suite congé maladie+ indemnité résidence +indemnité différentielle smic	Saisies infructueuses	5 courriers de relance restés <b>sans réponse</b>
2016	300038840	75,50 €	61,48 €	TROP PERCU SALAIRE suite congé maladie	Saisies infructueuses	3 courriers de relance restés <b>sans réponse</b>
2013	300038830	119,05 €	97,74 €	TROP PERCU SALAIRE IJSS suite congé maladie -2012	Saisies infructueuses	4 courriers dont 2 LRAR réceptionnés puis un dernier courrier LRAR NPAI en date du 02/02/2015
2013	300038828	168,61 €	138,41 €	TROP PERCU SALAIRE suite maladie sans traitement 02/2013	Saisies infructueuses	6 courriers de relance dont 2 LRAR un non réclamé l'autre NPAI 20/10/2015
2016	210018664	1 369,45 €	125,52 €	FC- M2 IIDEE INGENIERIE INFORMATIQUE G2 solde	Saisies infructueuses	<b>recouvrement partiel</b> : 1 242,93€ suite 4 SATD 2018- 3 saisie employeur <b>infructueuses</b> 2017 2018 et 2020- dernière relance LRAR réceptionnée par cliente 30/10/20
2017	300038817	200,56 €	164,92 €	TROP PERCU SALAIRE mars 2017	Saisies infructueuses	Plusieurs relances- réponse client qui refuse de payer- <b>SATD infructueuse</b> 06/2019
2016	210018323	200,00 €	50,00 €	FC- M2 ADMINISTRATION ETABLISSEMENTS EDUCATIFS	Saisies infructueuses	LRAR 01/10/2020 NPAI- 4 SATD Banque : 3 <b>infructueux</b> -1 sans réponse (BRED 01/20)-Saisie deux employeurs +pole emploi: <b>infructueux</b>
2016	210019054	138,90 €	138,90 €			
2018	210025331	183,00 €	183,00 €	FC- LICENCE SCIENCES DE L'EDUCATION	Saisies infructueuses	plusieurs relances en 2018,2019 et 2020 dont LRAR le 21/11/20 récupéré par le débiteur.-4 demandes de saisie bancaire-1 réponse <b>infructueuse</b> -1 demande de saisie employeur en 2019, <b>non débiteur</b> - 1 demande de saisie employeur étranger (suisse) en novembre 2020.
2018	210026445	500,00 €	500,00 €	FC -DU GESTION RH-solde	Saisies infructueuses	plusieurs relances en 2018 : paiement autres échéances- relance 2020 dont LRAR le 08/10/20 non récupérée par le débiteur.-1 demande de saisie bancaire+ 2 relances banque postale- <b>pas de réponse-pas d' employeur connu</b>
2018	210025833	334,73 €	334,73 €	FC- M2 DEVT PROJETS CULTURELS ET ARTISTIQUES	Saisies infructueuses	LRAR 08/10/20,18/11/20 reçus.2020 saisie pole emploi LYON: <b>non débiteur.pas de compte bancaire</b> :FICOBA infructueux.
2018	210026440	334,71 €	334,71 €			
<b>TOTAL :</b>			<b>3 197,76 €</b>			

**Arrêté le présent état à la somme de : TROIS MILLE CENT QUATRE VINGT DIX SEPT EUROS ET SOIXANTE SEIZE CENTIMES**